

**COMMUNIQUE DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMEDIATE**

COP10 de la convention d'Abidjan : le PRCM présente ses réussites phares

Pointe Noire, République du Congo, 13 novembre 2012 (PRCM) : la mise en place d'un Réseau régional sur les Aires Marines Protégées et le processus de signature par 6 pays d'une charte sur la gestion de la mangrove, sont les deux initiatives que le Partenariat Régional de Conservation de la zone marine et côtière (PRCM) et ses alliés ont partagé ce lundi avec les participants de la 10^{ème} Cop de la Convention d'Abidjan qui se tient actuellement à Pointe Noire, au Congo.

La mise en place du RAMPAO en 2007 a été soutenue par la Fondation pour le Banc d'Arguin (la FIBA), l'un des membres fondateurs du PRCM. Le réseau regroupe 25 membres établis dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest et couvre près de 95% de la superficie totale des Aires Marines Protégées (AMP) existantes. Le réseau vise à créer des synergies entre les AMP sur des sujets d'intérêt commun et à rendre fonctionnelles et opérationnelles celles de la région pour une bonne gestion des ressources naturelles de la zone côtière et marine. En termes de résultats, le réseau a réussi à développer un système de base de données et d'informations sur les AMP et l'éco-région et à améliorer significativement la qualité de leur gestion (par le biais du renforcement des capacités, le développement et l'application d'outils de gestion etc..).

Une autre grande réussite du PRCM est son implication dans l'initiative menée par Wetlands Afrique et le bureau de l'UICN au Sénégal concernant l'élaboration et la signature, par les ministres chargés de l'environnement de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée Bissau, la Mauritanie, du Sénégal et de la Sierra Léone, d'une charte pour la préservation et la gestion durable de la mangrove. En signant cette charte, les Etats s'engagent à coopérer pour promouvoir un usage et une exploitation durable de la mangrove, à adopter des principes de restauration des écosystèmes dégradés et à réglementer le marché des sous-produits. La charte est assortie d'un plan d'actions qui définit les principaux axes de collaboration. Wetlands International et UICN Sénégal se fixent comme perspectives de soutenir la ratification de la charte par tous les parlements et de la faire évoluer vers un protocole additionnel de la convention d'Abidjan.

La synthèse des autres acquis du PRCM a aussi fait l'objet d'une présentation en plénière de la réunion des experts de la COP de la convention d'Abidjan. Nous pouvons citer le renforcement de la coopération régionale dans le domaine de la conservation, une croissance importante des financements de la conservation marine en Afrique de l'ouest, le renforcement des capacités des

institutions et des acteurs avec plus de 100 sessions de formations ainsi que des visites d'échanges organisées dans les différents pays couverts par le partenariat. En outre, le PRCM a aussi appuyé l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions régionaux pour la conservation d'habitats et d'espèces clés telles que les requins, tortues, lamantins, etc.

Il a aussi grandement contribué au lancement d'un réseau de parlementaires de la sous-région pour la conservation du littoral ouest –africain dont l'objectif est de renforcer la gouvernance environnementale dans ces pays.

Aujourd'hui le PRCM vient d'entamer la 3^{ème} phase de son programme dont l'innovation majeure réside dans le processus de réforme de sa gouvernance visant une meilleure participation des différentes catégories d'acteurs. Cette réforme a d'ailleurs justifié sa nouvelle appellation qui est désormais le «*Partenariat Régional de Conservation de la zone Côtière et Marin* » (PRCM).

Pour plus d'informations s'adresser à M. Ahmed Senhoury, Directeur de l'Unité Régionale de Coordination du PRCM (Ahmed.Senhoury@iucn.org).

Pour en savoir plus sur les activités du PRCM et sur les initiatives décrites ci-dessous, visitez les sites internet suivants :

PRCM, www.prcmarine.org / facebook.com/prcmarine

la FIBA www.lafiba.org,

RAMPAO www.rampao.org ,

UICN <http://iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/> / facebook.com/UICNAFRIQUE

Wetlands Afrique www.africa.wetlands.org

A propos du PRCM

Le PRCM - Partenariat Régional pour la Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest- est une coalition d'acteurs nationaux et internationaux engagés pour la conservation du littoral de sept pays ouest africains que sont la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée, la Sierra Leone et le Cap vert. Il a été Initié en 2003 par 4 organisations internationales (UICN, FIBA, WWF, Wetlands International) en partenariat avec la CSRP.

La création du PRCM - à l'origine Programme régional de conservation de la zone marine et côtière - a été animée par le besoin d'accroître la cohérence globale d'interventions initialement éparpillées et parfois concurrentes, de favoriser les opportunités de dialogue et de réflexions communes, de renforcer les capacités d'influence au travers de démarches de communication et de plaidoyer collectives. Dix (10) ans après, le PRCM évolue d'une structure de programme vers une plateforme de partenariat. Il regroupe désormais différents types d'acteurs, du niveau local au niveau régional. La société civile nationale, les institutions gouvernementales centrales et décentralisées, les organisations actives dans la recherche et l'enseignement, les réseaux et organisations régionaux et sous-régionaux, le secteur privé, les parlementaires et les élus locaux, les ONG internationales et les partenaires financiers en sont parties prenantes. La vision commune de l'ensemble de ces acteurs est d'œuvrer « Ensemble pour un littoral ouest africain sain et productif ».